



DECLARATION PREALABLE SNUIPP FSU  
CAPD DU 14 MAI 2019

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Tout comme nous défendons les conditions de travail de nos collègues enseignants, nous espérons que vous êtes soucieux de celles des personnels de vos services, qui subissent depuis 2 ans maintenant les réformes précipitées et les directives tardives du Ministère. Ce Ministère ne se soucie guère en effet de la mise en œuvre effective des réformes dans les départements. La liste est longue des couacs de cette mise en oeuvre : mise en place des CP dédoublés au mois de juin 2017, non livraison des outils de traitement des promotions à la rentrée 2018, publication extrêmement tardive des textes concernant la hors classe, la classe exceptionnelle et les Modules d'Initiative Nationale pour lesquels les collègues n'ont toujours pas reçu les procédures d'inscription.

Et que dire de la restructuration profonde et rétrograde du mouvement intra départemental sans aucune anticipation technique qui mènera, même si l'annonce officielle se fait attendre et nous met en difficulté de fonctionnement, à un report des résultats.

Le Sénat souligne également les carences ministérielles au sujet du projet de loi « pour une école de la confiance » qu'il juge « inégal », « précipité » et « peu abouti ». La réforme de la fonction publique, qui prévoit de nombreuses suppressions de postes, va encore dégrader les conditions de travail des agents administratifs. Ce ministère qui prône le management au mérite, méprise pourtant, à chacun de ses actes, le travail de ses agents, enseignants comme administratifs.

La souffrance au travail des enseignants engendre nécessairement plus de travail de gestion des personnels pour vos services. Les mauvaises conditions de travail des agents administratifs engendrent également une dégradation des conditions de travail des enseignants (traitement des temps partiels, des affectations, des promotions...).

Notre organisation syndicale interpelle régulièrement le ministère sur les dysfonctionnements générés par ces réformes et les conséquences de la mise en œuvre de ces dernières sur les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissages des élèves. Nous vous demandons, en tant que responsable de la santé des agents du département, de faire remonter les situations intenable auxquelles sont soumis vos services dans la gestion des personnels.

Nous vous demandons également de tenir vos engagements de dialogue social et d'apporter les réponses que vous vous êtes engagés à donner. La fin d'année scolaire approche et pourtant un bon nombre de questions importantes pour les collègues restent sans réponses, créant une insécurité professionnelle dont ils n'ont vraiment pas besoin vu l'état déjà bien dégradé de leurs conditions de travail.